



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 3 mars 2016

Aide aux victimes durant l'enquête : les moyens sont-ils à la hauteur des bonnes intentions ?

L'Institut pour la Justice, think tank citoyen œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **salue la poursuite de la transposition de plusieurs directives européennes améliorant les droits des victimes dans la phase d'enquête.**

À cet égard, l'association se réjouit de la publication du décret du 26 février 2016 relatif aux droits des victimes ; **mais attend néanmoins que le gouvernement dégage les moyens indispensables à sa juste application.**

L'Institut pour la Justice se bat depuis des années pour voir des avancées de cette nature en faveur des victimes. L'association regrette cependant qu'il ait fallu la pression des institutions européennes pour que la France daigne enfin reconsidérer l'accompagnement des victimes.

La transposition du « droit à la traduction et à l'assistance des victimes par un interprète » était attendue de longue date. **L'Institut pour la Justice s'en réjouit mais s'interroge sur les conditions de financement de cette mesure** et les délais de sa mise en œuvre pratique.

« L'évaluation personnalisée des victimes d'infractions » doit également être saluée mais pose la question de la formation des policiers qui en auront la charge. **L'Institut pour la Justice attend donc l'engagement du gouvernement d'accorder les moyens nécessaires à cette formation.**

Enfin, l'Institut pour la Justice s'inquiète de voir qu'il est possible de déroger facilement aux mesures de protection accordées aux victimes. **Le gouvernement doit s'engager à ce que cette exception ne devienne pas la règle** comme cela l'a été pour les peines-plancher. L'association restera vigilante à l'application de ce décret et encourage la volonté des institutions européennes et du gouvernement d'œuvrer pour les droits des victimes.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.